

Ingénieur prévention des risques

(ING 60 parcours 1)

FICHE ORIENTATION MÉTIER

Ce diplôme d'ingénieur vise spécifiquement à répondre aux besoins du monde du travail pour mieux prendre en compte les problématiques de risques, de sécurité sanitaire et d'environnement. Il vise à former des professionnels de haut niveau, qualifiés d'un savoir faire scientifique et managérial. Les ingénieurs diplômés seront à même de mener des démarches de quantification des risques sanitaires liés au travail et à l'environnement, de les modéliser de façon prospective et de proposer des solutions efficaces et acceptables.

Compétences visées et activités liées (à titre d'exemple)

- Mener une démarche d'évaluation quantitative des risques
- Choisir des outils appropriés de prévention primaire, secondaire et tertiaire
- Réaliser une cartographie des risques de sécurité sanitaire
- Analyser la qualité des publications scientifiques
- Mettre en place une veille scientifique et réglementaire
- Élaborer une politique de santé sécurité dans les entreprises
- Gérer les situations exceptionnelles
- Contribuer à la définition de la politique générale de l'entreprise

Le diplôme d'ingénieur atteste des compétences et capacités acquises dans les principales fonctions suivantes :

Compétences professionnelles transversales au métier d'Ingénieur

Assurer une fonction d'encadrement

- ✓ Maîtriser la gestion de projet
- ✓ Exploiter les informations permettant de faire un budget de service
- ✓ Encadrer, organiser, animer déléguer et motiver une équipe, gérer les moyens humains
- ✓ Rédiger, exposer et argumenter son travail
- ✓ Appliquer une démarche de santé, hygiène et sécurité au travail
- ✓ Intégrer l'organisation d'entreprise
- ✓ Évoluer dans un contexte international
- ✓ Innover, entreprendre

Gérer les leviers pour la mise en place d'une approche durable et soutenable, une nouvelle vision de l'entreprise qui englobe responsabilité économique, environnementale et sociale.

Savoir prendre en compte les problématiques et enjeux liés aux aspects juridiques en contexte professionnel

Être capable de définir, mettre en place et gérer la Sécurité de l'information et des systèmes d'information

Assurer la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information

Savoir tirer parti de l'environnement numérique et intégrer une ingénierie collaborative

Maîtriser l'information, de ses origines à son exploitation.



Compétences professionnelles du métier d'Ingénieur Prévention des Risques

Diagnostic des situations professionnelles et environnementales

- ✓ Dresser l'inventaire des sources de dangers pour la santé, la sécurité et l'environnement
- ✓ Rechercher et sélectionner les connaissances sur la nature et les niveaux de dangerosité de ces sources
- ✓ Caractériser les procédés et l'organisation de travail
- ✓ Évaluer les expositions et les risques

Démarche de résolution de problèmes sur le terrain

- ✓ Définir et mettre en œuvre en les hiérarchisant les moyens de prévention des risques pour l'homme et l'environnement
- ✓ Définir et mettre en œuvre des moyens de protection pour l'homme et l'environnement
- ✓ Identifier et mettre en œuvre les procédures réglementaires à visée préventive à mettre en œuvre

Politique de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux

- ✓ Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'actions
- ✓ Préparer une stratégie d'intervention
- ✓ Intégrer la santé, la sécurité et l'environnement dans la politique générale de l'organisation

L'acquisition des compétences professionnelles est réalisée dans le cadre de l'entreprise, notamment par transfert du tuteur en entreprise vers le salarié en formation en alternance.

Idéalement, le tuteur en entreprise - ou les collaborateurs appelés à encadrer le salarié en formation - exerce un des métiers et ou fonctions correspondant aux débouchés naturels de la formation, c'est-à-dire :

- ✓ **Responsable HSE**
- ✓ **Consultant HSE**
- ✓ **Ingénieur Sécurité**
- ✓ **Ingénieur Environnement**
- ✓ **Ingénieur-conseil des services de prévention**

Le Cnam Picardie vous informe,
vous accompagne et vous conseille

www.cnam.fr/picardie

Info-formation Cnam Picardie : 03 22 33 65 50

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 18h30
et le samedi de 8h à 11h

Avenue des Facultés 80025 AMIENS cedex 1

Mme Vanessa Blanche, Responsable de la filière HSE

vanessa.blanche@cnam-picardie.fr

Conseillers en formation : eicnam@cnam-picardie.fr